



WEB ASSISTANCE

COVID-19 Paie 2020

Intervenants : X. NGUYEN et C. LAPOUTGE

Le 28/04/2020

cegid

Présentation du Mardi 28 avril 2020 :

Actualisation depuis la présentation du 23 avril.

- Page 30 et 35 : Mise à jour DSN : version 1.24.10 du 23/04/2020 : export des données salariés (ASP)
- Page 34 : KB0024034 sur la prime exceptionnelle (Macron)

-
- I. Demandes fréquentes sur le nouveau dispositif : activité partielle Covid-19
 - II. Des KB, base de connaissance, et Fiche version orientées et mises à jour régulièrement
 - III. Situation des mises à jour dans Cegid Quadrapaie

Une Web Assistance ne se substitue pas à une formation. C'est une démonstration concernant des points récurrents issus de vos demandes.

Pour un point complet avec questions/réponses :

<http://www.cegidstore.com/impacts-covid-19-gestion-de-la-paie-cegid-quadra.html/?cr=6988>

Les objectifs d'une Web Assistance en collaboration avec l'équipe développement et Customer Care :

- Vous fournir des informations sur des sujets récurrents, qui touchent un large public et autour de l'actualité
- Vous mettre à jour sur les nouveautés produit et légal
- Vous permettre une plus grande autonomie et un gain de temps sur les pratiques logiciel
- 2 sessions par semaine pour maintenir une information en continu

Une Web Assistance ne se substitue pas à une formation. C'est une démonstration concernant des points récurrents issus des demandes de nos clients.

<http://www.cegidstore.com/impacts-covid-19-gestion-de-la-paie-cegid-quadra.html/?cr=11508>



Les demandes au support :
Activité partielle Covid-19

Les demandes au support : Activité partielle Covid-19 cegid

1. Demandes liées à la prévoyance en cas d'activité partielle
2. Demandes liées au calcul du taux horaire et paramétrage des libellés en B
3. Demandes concernant la non prise en compte des heures supplémentaires dans l'indemnité activité partielle (IAP)
4. Demandes liées à un complément supplémentaire au delà des 70 % du taux horaire
5. Demandes liées à l'écrêtement de la CSG/CRDS
6. Demandes liées au RMMG (revenu mensuel minimum garanti)
7. Demandes liées aux apprentis et à la CSG/CRDS
8. Demandes liées à l'export des données salariés (ASP)

QUESTION 1 :

Vous commencez à recevoir de la part des caisses de prévoyance un courrier demandant de soumettre la base de l'indemnité d'activité partielle aux cotisations de prévoyance et de mutuelle. Que devez vous faire dans Cegid Quadrapaie?

1. La prévoyance en cas d'activité partielle

Question 1 : Vous commencez à recevoir de la part des caisses de prévoyance un courrier demandant de soumettre la base de l'indemnité d'activité partielle aux cotisations de prévoyance et de mutuelle.

! **REPONSE**

CAS 1 : Rajouter le mot clés IAP dans la détermination de la base du libellé utilisateur

Pour exemple :

Détermination habituelle : BRUT

Détermination incluant l'indemnité activité partielle : BRUT + **IAP**

Attention : cette indication n'est valable pour le moment que pour les clients qui se servent de libellés utilisateurs et donc déjà paramétré pour la DSN

CAS 2 : Neutraliser les libellés Cegid Quadra et créer des libellés utilisateurs qui incluent l'IAP. Attention une fois la création du libellé, il faudra modifier le paramétrage du module Contrat d'assurance Prévoyance afin d'intégrer ce nouveau libellé

A noter : Juridiquement, il n'existe aucun texte légal sur l'assujettissement de l'indemnité d'activité partielle aux cotisations de prévoyance. C'est pourquoi Cegid Quadra Paie ne gère pas cette situation.

Néanmoins, des conventions ou des contrats liant l'organisme avec l'entreprise peuvent prévoir une disposition intégrant la soumission de cette indemnité

1. La prévoyance en cas d'activité partielle

Exemple : la prévoyance est calculée sur la base du salaire brut. Pour ajouter la base de l'indemnité de l'activité partielle insérer le mot clé IAP + le mot BRUT pour le salaire BRUT dans le champs Détermination de la base. Pour connaître la liste des mots clé : touche du clavier « INSERTION » (rappel: principaux mots clés « TRA » « TRB » « PSS »)

Sélections	Nom	Description	Origine	N° Zone
Code	Sélection	IAP	Indemnité activité partielle	Bulletin
Nom	*iap			

Code du libellé Intitulé

B = imposable, E = retenue, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

Périodes d'application
De
À
Mois avant application :

1 Généralités 2 Calcul 3 Edition 4 Décl. sociales 5 URSSAF/Assedic 6 TDS/DADS-U

Code calcul Brut abattu limité x taux du libellé

Numéro taux

Taux salarial : Taux global :

Taux patronal :

Organisme

Détermination de la base

Question 2 :

Dans Cegid Quadra Paie avons-nous accès au détail du calcul du taux horaire pour l'indemnité d'activité partielle?

2. Calcul du taux horaire et libellé utilisateur en B

Question 2 : Dans Cegid Quadra, avons-nous accès au détail du calcul du taux horaire pour l'indemnité d'activité partielle?

! **(REPONSE SUITE)**

Effectivement, pour déterminer l'indemnité activité partielle (IAP) il faut définir dans un premier temps, la rémunération brute servant d'assiette de l'indemnité de congés payés correspondant à la rémunération qui aurait été perçu par le salarié s'il avait continué à travailler (SETP).

Le paramétrage des primes (onglet 2.Calcul) influe également sur le calcul selon qu'elles soient proratisées ou non.

Elles seront prises en compte avec ou sans recalcul.

The screenshot shows a configuration window with the following elements:

- Prime non proratisée en fonction du nbre d'heures travaillées
- A conserver dans le salaire équivalent temps plein
- Périodes d'application de [] à []
- Proratisée / H.Trav hors HS et HC
- Proratisée / H.Trav avec HS Structurelles
- Proratisée / H.Trav avec HS Struct + HS non Struct + HC
- Intervient dans taux horaire absence co
- Non
- Oui (proratisé / Heures normales)

- **Intervient dans la provision des CP :** Le montant du libellé sera alors pris en compte dans la détermination de l'indemnité
- **Prime proratisée :** Recalcul du montant du libellé sur un mois complet
- **Prime non proratisée :** Prise en compte du montant du libellé sans recalcul

=> **Détail du calcul logiciel : NON**

2. Calcul du taux horaire et libellé utilisateur en B

Question 2 : Dans Cegid Quadra, avons-nous accès au détail du calcul du taux horaire pour l'indemnité d'activité partielle?

! **(REPONSE SUITE)**

Prime de 300 €

Contrat : 151,67 heures

Heures d'absence activité partielle : 42 heures

Heures travaillées: 109,67 heures

Exemple 1 : **Case non cochée = prime proratisée**

Montant retenu dans le calcul du taux :

$300 / 109,67 * 151,67 = 414,89 \text{ €}$

Exemple 2 : **Case cochée = prime non proratisée**

Montant retenu : 300 €

Question 3 :

Pourquoi n'intégrez-vous pas les heures supplémentaires structurelles dans le calcul du taux horaire d'indemnisation de l'activité partielle?

Question 3 : Pourquoi n'intégrez-vous pas les heures supplémentaires structurelles dans le calcul du taux horaire d'indemnisation de l'activité partielle?

REPONSE

Les heures supplémentaires n'entrent pas dans les heures chômées indemnissables au titre de l'activité partielle. A ce titre, si elles sont tout de même indemnisées par l'employeur, elles n'entrent pas dans le régime social de l'indemnité d'activité partielle. Ce « supplément » employeur rentre dans le revenu d'activité soumis à cotisations/contributions de sécurité sociale.

Il s'agit d'indemniser le salarié au-delà de la durée légale (prise en charge des heures supplémentaires par exemple), il doit alors soumettre ce supplément à charges sociales **dans un libellé client en B sous forme d'un montant.**

3. Heures supplémentaires structurelles dans l'IAP

BISP : Libellé en B en haut de bulletin
Montant soumis à cotisations et imposable



Mettre le code calcul 1 « montant »

BISP	INDEMNITE SUPP EMPLOYEUR	50.00	50.00
------	--------------------------	-------	-------

Code du libellé: BISP Intitulé: INDEMNITE SUPP EMPLOYEUR

B = imposable, E = rEtenue, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

Code calcul: 1 Montant saisi tous les mois

Organisme: Détermination de la base:

Périodes d'application: De À Mois avant application:

4. Complément supplémentaire au delà des 70 % du taux horaire cegid

Question 4 :

Je suis employeur, je souhaite indemniser au-delà des 70% du taux horaire de l'indemnité d'activité partielle prévu dans le Cegid Quadra Paie, que dois-je faire ?

4. Complément supplémentaire au delà des 70 % du taux horaire cegid

Question 4 : Je suis employeur, je souhaite indemniser au-delà des 70% du taux horaire de l'indemnité d'activité partielle prévu dans le Cegid Quadra Paie que dois-je faire?

! **REPONSE**

Il s'agit d'augmenter le taux d'indemnisation à hauteur des heures légalement indemnifiables alors création un libellé client en N de supplément => même régime social et fiscal que la ligne native Quadra relative à l'indemnité légale qui doit, elle seule, donner lieu à une allocation après la demande d'indemnisation effectuée auprès de l'ASP.

 **Attention :** Nous sommes dans l'attente de consignes de l'administration afin de pouvoir déclarer ces montants en DSN.

4. Complément supplémentaire au delà des 70 % du taux horaire cegid

Etape 1 : Création du libellé en N

TOTAL DES RETENUES		227.00	
Indemn. activité partielle	35.00	7.9351	277.73
NISP	INDEMNITE SUPP EMPLOYEUR	15.00	15.00
NET IMPOSABLE			

Libellés [Modification]

Code du libellé : NISP Intitulé : INDEMNITE SUPP EMPLOYEUR

B = imposable, E = rEtenu, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

1 Généralités 2 Calcul 3 Edition 4 Décl. sociales 5 URSSAF/Assedic 6 TDS/DADS-U

Code calcul : 1 Montant saisi tous les n

Numéro taux : 0

Organisme :

Ligne neutre dans le calcul
 Remise à zéro début de mois
 Avantage en nature
 Intervient provision congés payés
 Soumise à cotisation
 Soumise à la C.S.G. 100 %
 Soumise à la C.R.D.S. 100 %
 Soumise au forfait social
 Taxe 8% prév. complém.
 A réintégrer au net payé
 A cumuler coût global
 Retenue prévoyance
 Le résultat est un montant
 Prime non proratisée en fonction du nbre d'heures travaillées
 A conserver dans le salaire équivalent temps plein
 Proratisée / H.Trav hors HS et HC

Périodes d'application : De ... À ... Mois avant application :

A conserver dans cumul n°
Pour la part salariale : 0
Pour la part patronale : 0

Périodes d'application :
Janv Fév Mars Avril Mai Juin Jul Août Sep Oct Nov Déc

Périodicité : 0 Non activée
Période fixe de ... à ...

Périodes d'application de ... à ...
 Intervient dans taux horaire absence congés payés

**NISP : Libellé en N en bas de bulletin
Montant non soumis à cotisations mais
imposable**

**NE PAS COCHER
Soumise à la CSG et CRDS**

**Etape 2 : Forcer la base de CSG/RDS sur activité partielle ou créer des libellés de CSG/RDS.
Prendre exemple sur libellés SQTQ, SQTR et EQTQ**

Question 5 :

Comment gérer l'écrêtement de la CSG/CRDS sous Cegid Quadra Paie et la DSN?

Explication complète : <http://www.cegidstore.com/impacts-covid-19-gestion-de-la-paie-cegid-quadra.html/?cr=11508>

5. Gestion de l'écrêtement dans le cas de l'activité partielle

Question 5/A : Comment gérer l'écrêtement de la CSG/CRDS sous Cegid Quadra Paie?

! REPONSE

GESTION MANUELLE PAR L'UTILISATEUR : En cas d'écrêtement total ou partiel, il convient de créer les libellés de CSG/CRDS activité partielle en indiquant le code CTP 616 au niveau de l'onglet 4 des libellés créés pour un bon fonctionnement dans la DSN. Le montant de la base de ces libellés devra être en négatif sur les bulletins de manière à diminuer les libellés Cegid Quadra Paie CSG activité partielle.

Attention : Les libellés CSG/CRDS Cegid Quadra ne doivent en aucun cas être forcés

Question 5/B : En création de libellé, le code cotisations 039 n'est pas accessible. Est-ce un code obligatoire ? Si oui, comment l'obtenir ?

! REPONSE

Pour l'Urssaf, ce code n'est pas nécessaire pour le déclaratif.

Il faut par contre impérativement que le/les libellés concernés aient le CTP 616.

Rappel (page 25) : pour la MSA, les libellés CSG/CRDS en E et S doivent avoir le code 085 (qui devient en automatique 033 en DSN).

Exemple libellés Quadratus EQJ7 / SWJ7 / SQJ8

Mise à jour du 27/04/2020 :

Automatisation du calcul de l'écrêtement de la CSG/RDS

5. Gestion de l'écrêtement dans le cas de l'activité partielle

Rappel : Ecrêtement = exonération partielle ou totale sur les prélèvements CSG et de CRDS résulte de :
Indemnité nette d'activité partielle + salaire net d'activité < Smic brut

Exemple : après calcul, on obtient une exonération totale sur les prélèvements sociaux CSG et CRDS de l'indemnité d'activité partiel représentés par les libellés Quadra EQTQ, SQTQ et SQTR en bleu. Les libellés utilisateurs manuellement : EPTP, SPTQ et SPTR en rouge viennent respectivement en annulation. La slide suivante vous montre comment les créer.

<input checked="" type="checkbox"/>	EPTQ	CSG ACTIVITE PARTIEL NON DEDU	-9.29	100.00	-9.29		
	EW27	CSG DEDUCTIBLE	1 194.12	6.80	81.20		
<input type="checkbox"/>	EQTQ	CSG ACTIVITE PARTIELLE	244.50	3.80	9.29		
	EWFS	FORFAIT SOCIAL	23.68			8.00	1.89
	EWFT	FORFAIT SOCIAL (GL)				20.00	
		TOTAL DES RETENUES			226.97		
		Indemn. activité partielle	35.00	7.11	248.85		
		NET IMPOSABLE			1 206.08		
<input checked="" type="checkbox"/>	SPTQ	CSG ACTIVITE PARTIEL NDED REMB	-5.87	-100.00	5.87		
<input checked="" type="checkbox"/>	SPTR	CRDS ACTIVITE PARTIE NDED REMB	-1.22	-100.00	1.22		
	SW01	URSSAF CSG NON DEDUCTIBLE	1 194.12	-2.40	-28.66		
	SW02	URSSAF CRDS	1 194.12	-0.50	-5.97		
<input type="checkbox"/>	SQTQ	CSG ACTIVITE PARTIELLE	244.50	-2.40	-5.87		
<input type="checkbox"/>	SQTR	CRDS ACTIVITE PARTIELLE	244.50	-0.50	-1.22		
		Acompte					
		NET A PAYER AVANT PAS			1 171.45		
	SwZw	PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 206.08				
		NET A PAYER			1 171.45		

Infos. bulletin Ouvert | A éditer | Net à Payer 1 171.45 €

5. Gestion de l'écrêtement dans le cas de l'activité partielle

Paramétrage libellés :
Ecrêtement : montant à déduire

Démarche des libellés en E : montant négatif dans la base x 100%

Libellés [Visualisation]

Code du libellé Intitulé **Périodes d'application**
De À
Mois avant application :

B = imposable, E = rEtendue, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

1 Généralités 2 Calcul 3 Edition 4 Décl. sociales 5 URSSAF/Assedic 6 TDS/DADS-U

Code calcul

Numéro taux

Taux salarial : Taux global :
Taux patronal :

Organisme

Détermination de la base

Détermination du taux

Condition d'application

Lien comptable

Compte de charge

Statut catégoriel

Condition d'ancienneté

Type ancienneté

Avec rétroactivité

Mois civil échu Nb de mois

5. Gestion de l'écrêtement dans le cas de l'activité partielle

Paramétrage libellés :
Ecrêtement : montant à déduire

Démarche des libellés en S : montant négatif dans la base x -100%

Libellés [Visualisation]

Code du libellé: SPTQ ... Intitulé: CSG ACTIVITE PARTIEL NDED REMB

Périodes d'application: De À Mois avant application:

B = imposable, E = rEtenu, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

1 Généralités | 2 Calcul | 3 Edition | 4 Décl. sociales | 5 URSSAF/Assedic | 6 TDS/DADS-U

Code calcul: 45 ... Montant du libellé x taux du libellé

Numéro taux: 0

Organisme: 01 ... URSSAF

Détermination de la base: LIBSQTR:2

Détermination du taux: -100

Condition d'application:

Lien comptable: Compte de charge

Statut catégoriel: Tous

Condition d'ancienneté

Type ancienneté: ...

Avec rétroactivité

Mois civil échu Nb de mois: ...

Libellés [Visualisation]

Code du libellé: SPTR ... Intitulé: CRDS ACTIVITE PARTIE NDED REMB

Périodes d'application: De À Mois avant application:

B = imposable, E = rEtenu, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

1 Généralités | 2 Calcul | 3 Edition | 4 Décl. sociales | 5 URSSAF/Assedic | 6 TDS/DADS-U

Code calcul: 45 ... Montant du libellé x taux du libellé

Numéro taux: 0

Organisme: 01 ... URSSAF

Détermination de la base: LIBSQTR:2

Détermination du taux: -100

Condition d'application:

Lien comptable: Compte de charge

Statut catégoriel: Tous

Condition d'ancienneté

Type ancienneté: ...

Avec rétroactivité

Mois civil échu Nb de mois: ...

5. Gestion de l'écrêtement dans le cas de l'activité partielle

Libellés [Visualisation]

Code du libellé SPTQ ... Intitulé CSG ACTIVITE PARTIEL NDED REMB

B = imposable, E = rEtenu, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

1 Généralités 2 Calcul 3 Edition 4 Décl. sociales 5 URSSAF/Assedic 6 TDS/DADS-U

Périodes d'application
De
À
Mois avant application :

Codes regroupements édition

Déclarations sociales ...

Code de l'institution ...

Cod 1F0616P ... RR ECRETEMENT CHOMAGE

Intitulé code DUCS ...

Libellés [Modification]

Code du libellé SPTQ ... Intitulé CSG ACTIVITE PARTIEL NDED REMB

B = imposable, E = rEtenu, N = Non soumise imposable, S = non imposable, C = Commentaire

1 Généralités 2 Calcul 3 Edition 4 Décl. sociales 5 URSSAF/Assedic 6 TDS/DADS-U

Périodes d'application
De
À
Mois avant application :

Détermine CSG / RDS Avantage en nature Frais Professionnels

Détermine la base Sécu

Indemnité non imposable

Type Nourriture Logement Véhicule Outils issus des NTIC Autres

Retenu sur le salaire

Type Forfait Remboursement Prise en charge employeur Dépenses non frais professionnels

Cas particulier sécu - détermine La base exonérée La base non exonérée

DADS-U

CSG spécifique ...

Type base brute except. ...

Type base plaf. except. ...

Type somme isolée ...

Type base spécifique prév. ...

Primes et indemnités ...

Type de cotisation 085 ...

Contribution sociale généralisée + RDS sur revenus de remplacement aux taux de 6,20%

Rappel : 085 en MSA

Question 6 :

Lorsque le taux horaire est inférieur à 8.03€ il faut rajouter une ligne RMMG (rémunération mensuelle minimale garantie) comment le mettre en œuvre ?

6. RMMG (rémunération mensuelle minimale garantie)

Question 6 : Lorsque le taux horaire est inférieur à 8.03 € il faut rajouter une ligne RMMG (rémunération mensuelle minimale garantie) comment le mettre en œuvre ?

! REPOSE

GESTION MANUELLE PAR L'UTILISATEUR : Pour la gestion du RMMG (cas général), suite aux précisions de la DEGFP de vendredi 3 avril, il faudra déclarer à l'ASP (Agence de Service et de Paiement) le montant indemnisé dans les conditions légales y incluant la RMMG. Pour répondre à cette exigence et pour plus de clarté, il convient de **modifier le taux de l'indemnité d'activité partielle de la ligne native quadra en incluant le complément RMMG calculé.**

En principe, cela correspondrait à un taux de 8,03 € dans la mesure où il est fait application de seuls taux salariaux légaux sur la valeur du smic brut.



Il convient de souligner que nous attendons des précisions sur la détermination de cette valeur en net quant à l'impact des autres cotisations obligatoires sur le bulletin de paie autres que les taux légaux (par exemple, prévoyance/mutuelle).

Il n'y a pas de valeur forfaitaire de 8.03 pour l'indemnité minimale à versée au salarié, à distinguer de l'allocation versée à l'employeur qui elle a un montant plancher de 8.03.

Pour la RMMG sur l'indemnité versée au salarié, il faut tenir compte des taux obligatoires sur le bulletin.

Mise à jour du 27/04/2020 :
Automatisation du calcul de la RMMG

6. RMMG (rémunération mensuelle minimale garantie)

Exemple : salarié au SMIC temps plein avec taux de droit commun sans prévoyance

Etape 1 : la rémunération net est inférieure au SMIC net.

EPTQ	CSG ACTIVITE PARTIEL NON DEDU	-244.50	3.80	-9.29	
EQDB	PARTICIP* FORMATION CDD				1.00
EW27	CSG DEDUCTIBLE	1 170.44	6.80	79.59	
EQTQ	CSG ACTIVITE PARTIELLE	244.50	3.80	9.29	
EWFS	FORFAIT SOCIAL				8.00
EWFT	FORFAIT SOCIAL (GL)				20.00
	TOTAL DES RETENUES			213.52	
	Indemn. activité partielle	35.00	7.11	248.85	
	NET IMPOSABLE			1 219.53	
SPTQ	CSG ACTIVITE PARTIEL NDED REMB	-244.50	-2.40	5.87	
SPTR	CSG ACTIVITE PARTIEL NDED REMB	-244.50	-0.50	1.22	
SW01	URSSAF CSG NON DEDUCTIBLE	1 170.44	-2.40	-28.09	
SW02	URSSAF CRDS	1 170.44	-0.50	-5.85	
SQTQ	CSG ACTIVITE PARTIELLE	244.50	-2.40	-5.87	
SQTR	CRDS ACTIVITE PARTIELLE	244.50	-0.50	-1.22	
	Àcompte				
	NET À PAYER AVANT PAS			1 185.59	

Mise à jour du 27/04/2020 :
Automatisation du calcul de la RMMG

Etape 2 : Calculer la différence et modifier directement le taux de l'indemnité d'activité partielle

	TOTAL DES RETENUES			213.52	
	Indemn. activité partielle	35.00	8.03	248.85	
	NET IMPOSABLE			1 219.53	

Question 7 :

Comment calculer la csg/crds des apprentis ?

CALCUL : même principe qu'un salarié normal => l'activité partielle est soumise à csg crds



Attention, il peut s'appliquer de l'écrêtement au même titre qu'un salarié classique

Question 8 :

Bonjour, sur le site activitepartielle.emploi.gouv.fr, une fois qu'on a accès au site, on doit saisir un par un tous les employés, cependant le site nous permet d'importer un fichier avec la liste des employés et donc d'intégrer cette liste sans avoir à les saisir un par un. Comment fait-on pour exporter la liste des employés ?

- Depuis le 1er octobre 2014, la démarche pour recourir à l'activité partielle est entièrement dématérialisée. L'entreprise formule sa demande d'autorisation préalable et sa demande d'indemnisation (DI) à partir du site de l'ASP (Agence de services et de paiement).
- L'ASP propose, pour faciliter le traitement des DI, l'import de 2 fichiers xml distincts :
 - import des salariés, contrats et taux d'indemnisation
 - import des heures travaillées/ planning théorique

Cegid Quadra Paie permet de générer le 1er import des données salariés, contrats et taux d'indemnisation



COMMUNICATION :

- KB (Base de connaissance)**
- Fiche version**

Comment pouvons nous vous aider?

 Rechercher (minimum 3 caractères)



Obtenir de l'aide

Contactez le support pour faire une demande ou signalez un problème.



Bases de Connaissances

Parcourez et recherchez des articles, notez ou soumettez des commentaires.

Nouveautés

Articles les plus consultés

[DSN ** Les questions du moment **](#)
15,049

[Quand Paie](#) [Prélèvement à la source](#) [Information](#)

Articles les mieux notés

[Yourcegid Fiscalité : Anomalies de calcul sur la déclaration TASCOM](#)

[Yourcegid Consolidation Fiche version 6.3.0](#)

Nouveautés dans Aide fonctionnelle

[#PAS - RHP - Le prélèvement à la source - Questions / Réponses](#)
16 heures auparavant



Français

Affiner les résultats

Catégorie

 Aide fonctionnelle

Votre recherche concerne

 Quadra Production comptable

Plus précisément

 Liasses fiscales

Thème

 (vide)

Dernière modification

1 résultats de "KB0019992"

[Trier par](#)[Pertinence](#)[Vues](#)[Plus récent](#)[Alphabétique](#)

Affichage de tous les résultats



Quadra Expert Etats de synthèse : Liste d'erreurs lors de la préparation TDFC

Customer Knowledge Base | Aide fonctionnelle

Liste d'erreurs lors de la préparation TDFC Lors de la préparation TDFC depuis les Etats de synthèse, il peut arriver de rencontrer certains messages d'erreurs. Vous en trouverez en pièce jointe la liste des erreurs qu'il est...

14 Vues • 14 heures auparavant • ☆☆☆☆☆

KB0028971 **Consignes Covid 19 Prévoyance/Mutuelle HCR (NOUVEAUTE)**

KB0028840 **Questions / Réponses Covid19 sous Cegid Quadra Paie** (mise à jour plusieurs fois par semaine – votre source d'informations privilégiée) => *traitement des vrp*

KB0028536 **pour la mise en œuvre de l'activité partielle** (sur des points de vigilance et paramétrages logiciel récents) => *traitement des forfaits jours*

→ **Retrouvez la partie DSN dans cette KB**

KB0028756 **pour les arrêts de travail covid-19** (personne confinée et garde enfant)

KB0028550 **sur tous les impacts Covid-19 y compris les reports de paiement** (un panorama de liens de différentes instances institutionnelles et gouvernementales)

KB0024034 **sur la prime exceptionnelle (Macron)**

Mise à jour DSN : version 1.24.10 du 23/04/2020 : export des données salariés (ASP)

⇒ **MENU « outils » / « téléchargement » / « mise à jour par téléchargement »**

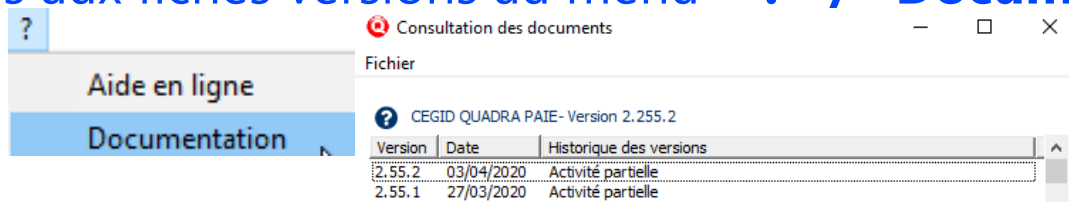
2.55.3 du 13/04/2020 : IAP en MSA en DSN + export des arrêts maladie + transfert en compta

2.55.2 du 03/04/2020 : correctifs points divers activité partielle

2.55.1 du 27/03/2020 : aménagement sur l'activité partielle

2.55.0 du 20/03/2020 par Cegid Life

Rappel : Accès aux fiches versions au menu « ? » / « Documentation »





MISES A JOUR LOGICIEL A SUIVRE

KB0028811 : Prochaines Livraisons Prévues

Date de livraison prévisionnelle 27/04 (Post DSN)

Automatisation du calcul de l'écrêtement de la CSG/RDS

Automatisation du calcul de la RMMG

ATTENTION : Il n'est pas prévu à ce jour de calcul rétroactif qui corrige des données erronées csg crds d'activité partielle



A surveiller (en attente de précisions de l'administration)

Les salariés non rémunérés selon un nombre d'heures (VRP, cachet, ..)



Nous vous rappelons que des accompagnements de formation sont également disponibles dans le CegidStore :

<http://www.cegidstore.com/impacts-covid-19-gestion-de-la-paie-cegid-quadra.html/?cr=4643>



Merci de votre attention

Le support de cette Web Assistance vous sera remis sous 24h

Rendez vous le 30/04/2020 pour la prochaine WEB ASSISTANCE COVID-19

cegid